

Montreal

Sens

Yonne

Stalls de Montréal (XVII<sup>e</sup>)

L'atelier de Nazareth évoqué par  
deux imagiers, les frères Rigolety. (p. 633)

2243 SP

## XXXV

## STALLES DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE

## DE MONTRÉAL (YONNE)

## SEIZIÈME SIÈCLE

Montréal ou Mont-Réal, *Mons Regalis* et *Mons Regius* au treizième siècle, puis Mont-Serain en 1793 (canton de Guillon, arrondissement d'Avallon (Yonne), est un ancien bourg fortifié, situé à douze kilomètres d'Avallon, près de la rive gauche du Serein, et traversé par la route d'Avallon à Montbard.

Ce bourg n'est plus actuellement qu'un modeste village, comptant à peine cinq cents habitants, et qui, comme beaucoup d'anciennes petites villes fortifiées de la Bourgogne, ne vit plus que de souvenirs.

La situation avantageuse de Montréal comme frontière de Bourgogne, du côté de la Champagne, en fit souvent un point de ralliement pour les partis ennemis qui guerroyaient dans la contrée; aussi cette ville joua-t-elle un rôle important aux époques orageuses de notre histoire, et fut-elle éprouvée par de nombreux assauts.

Vue des rives du Serein, la ville est très pittoresque d'aspect. La vieille et importante église collégiale attire surtout l'attention. A peu de distance et au nord-est de cet édifice religieux, s'élevait le château des sires de Montréal.

Ces deux constructions, bien différentes, étaient défendues par une forte muraille d'enceinte soutenue par des tours rondes et carrées; cette enceinte se reliait à une autre plus étendue contournant l'étroit plateau que formait le sommet de la colline. Une troisième enceinte, plus développée encore, s'abaissait légèrement sur la pente de la colline pour renfermer la ville, ou du moins les habitations qui s'étaient agglomérées le long du chemin conduisant à la forteresse.

1845. Inscr. fig

donando, ad Senatum retulerunt S. P. Q. R. de ea re ita fieri censuit.

« Gloriosa communis patria, Urbs Roma, honorum ac dignitatum fecunda mater, illarumque etiam summa dispensatrix, ab eo, cui possibilis sunt omnia, primo cœlorum motore effecta, quæ in cunctos gratiarum suarum dona diffundit, fidelibus ac devotis suis præcipue quædam munera, seipsam videlicet nomenque suum benignius elargitur, ut quibus Romanum tantum nomen ad honorum dignitatum que culmen perveniendum deesse videbatur, eo tantum paribus sibi suffragantibus meritis adepti nil eisdem quod virtus humana consequi possit, deficere amplius videatur. Hinc est quod S. P. Q. R. urbem ipsam repræsentans, Robertum Le Voyer, Aurelianensem, a nobili ortum familia, cujus pater etiam nomine Robertus sub Henrico II, Galliæ rege, ut accepimus, peditum præfectus fideliter inservivit, ipse autem pacificæ disciplinæ studiosus, in pingendi arte plurimum excelluit : postremum autem in Urbe nostra judicium Michelangeli Bonarotæ in Farnesiorum palatio custoditum accuratissime diligentissimeque non sine omnium in arte peritorum laude expressit et explanavit, aliqua specialis favoris et prærogativæ gratia insignire cupiens, eundem Robertum civitate Romana donandum, inque senatorum numerum cooptandum esse existimavit; itaque eidem senatui placuit ut dicto Roberto, ejusque liberis, nepotibus ac posteris, in perpetuum, in senatum venire, sententiam dicere, magistratus gerere, sacerdotia obtinere, bona libera atque immobilia habere, his immunitatibus, honoribus, gratiis, privilegiis uti, frui, potiri ac gaudere liceat, ac si ipse in Urbe natus, perque omnes reipublicæ gradus erectus fuisset, frui lege liceret, et quod dictus Robertus quique ab ipso venient, omnes cives patriciique Romani eodem jure sint quo cives patriciique, Romani nati, jure optimo facti sunt. Quæ omnia in publico consilio, viva voce, ac nemine discrepante, comprobata fuerunt; et ut nota magis in posterum essent, ab actis publicis, in quibus hæc continentur, privilegium hujus modi fieri, solito Urbis sigillo muniri, et ab ejusdem senatus scribis subscribi, S. P. Q. R. mandavit, existimans contra rempublicam facturos qui hæc impedient. Ex Capitolio, anno ab urbe condita... »

(Bibl. nat., ms. fr. 4606 p. 19.)

Par un concours heureux de circonstances, dit M. Victor Petit<sup>1</sup>, à qui nous empruntons ces détails, deux des portes de la ville sont encore debout presque tout entières.

Elles donnent un remarquable exemple de l'architecture militaire au treizième siècle. Il est probable que ces curieux et rares édifices eussent été démolis depuis de longues années, s'ils avaient été placés sur une route moins montueuse et d'un accès facile aux voitures. Leur isolement est la cause première de leur conservation.

Le couronnement crénelé, supporté par des consoles ou mâchicoulis, a été démoli. Ces portes n'étaient pas munies de pont-levis, mais seulement de doubles portes et de herses en fer. Elles ont, ainsi que les murailles adjacentes, été démantelées par ordre de Henri IV.

Beaucoup de maisons se sont adossées à ces vieilles murailles, et celles-ci sont çà et là recouvertes de lierres séculaires de toute beauté comme vigueur de végétation.

En montant la rue principale, qui par une pente très forte conduit vers la première enceinte du château, on rencontre plusieurs maisons datant du quinzième et du seizième siècle, qui offrent quelques curiosités.

Nous donnons ici le dessin d'un heurtoir de porte relevé sur l'une de ces maisons, qui représente un lézard ou une salamandre.

Quant au château des sires de Montréal, il a été démoli jusqu'à ses fondations. Il avait été édifié sur le sommet d'un monticule qui domine une partie de la vallée d'Époisses, et d'où l'on découvre un superbe paysage.

Au reste, nous ne pouvons mieux faire, pour donner une description de cette construction, que de reproduire ce qu'en a dit M. Ernest Petit de Vausse, l'érudit historiographe de l'Avallonnais, dans un article sur la « Seigneurie de Montréal<sup>2</sup> ». On peut se figurer la forme du plateau en la comparant à l'empreinte d'une semelle de botte dont le talon était occupé par le château proprement dit et la collégiale; un fossé large et profond séparait le château du reste de la place forte.

<sup>1</sup> *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne*, 2<sup>e</sup> vol., arrondissement d'Avallon. Auxerre, Ch. Gallot, éditeur, 1870.

<sup>2</sup> *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1865, 19<sup>e</sup> volume, 2<sup>e</sup> trimestre. Auxerre (Yonne).

Il ne reste malheureusement rien du château lui-même.

L'abbé Courtépée parle avec admiration de ce fort, que l'on regardait comme la clef de la Bourgogne du côté de la Champagne; de cette importante construction bâtie avec des matériaux de choix; de cette magnifique salle de cent pieds de long et de trente-six de large, ornée d'immenses cheminées; de cette chambre qu'occupaient les ducs et où coucha François I<sup>er</sup>; de ces affreux cachots où l'on jetait les prisonniers et où Anséric, dernier du nom, fit souffrir tant d'innocentes victimes.

J'ai, dit M. Ernest Petit, vainement cherché dans les estampes de la Bibliothèque nationale; je n'ai pu découvrir aucun dessin du château. Le plan existait encore il y a une quinzaine d'années, tracé sur la façade d'une maison de Montréal; mais on a pris soin de la badigeonner, et l'on ne peut plus rien distinguer maintenant.

Les anciens du pays se rappelaient encore avoir vu pendant la Révolution les ruines de ce château, le vaste donjon avec ses cinq tours et le fossé profond qui l'entourait; il n'y a pas longtemps que les derniers vestiges des fondations ont disparu; il ne reste plus maintenant que deux puits très profonds dont l'un était situé dans les cuisines mêmes du château, suivant l'usage du moyen âge.

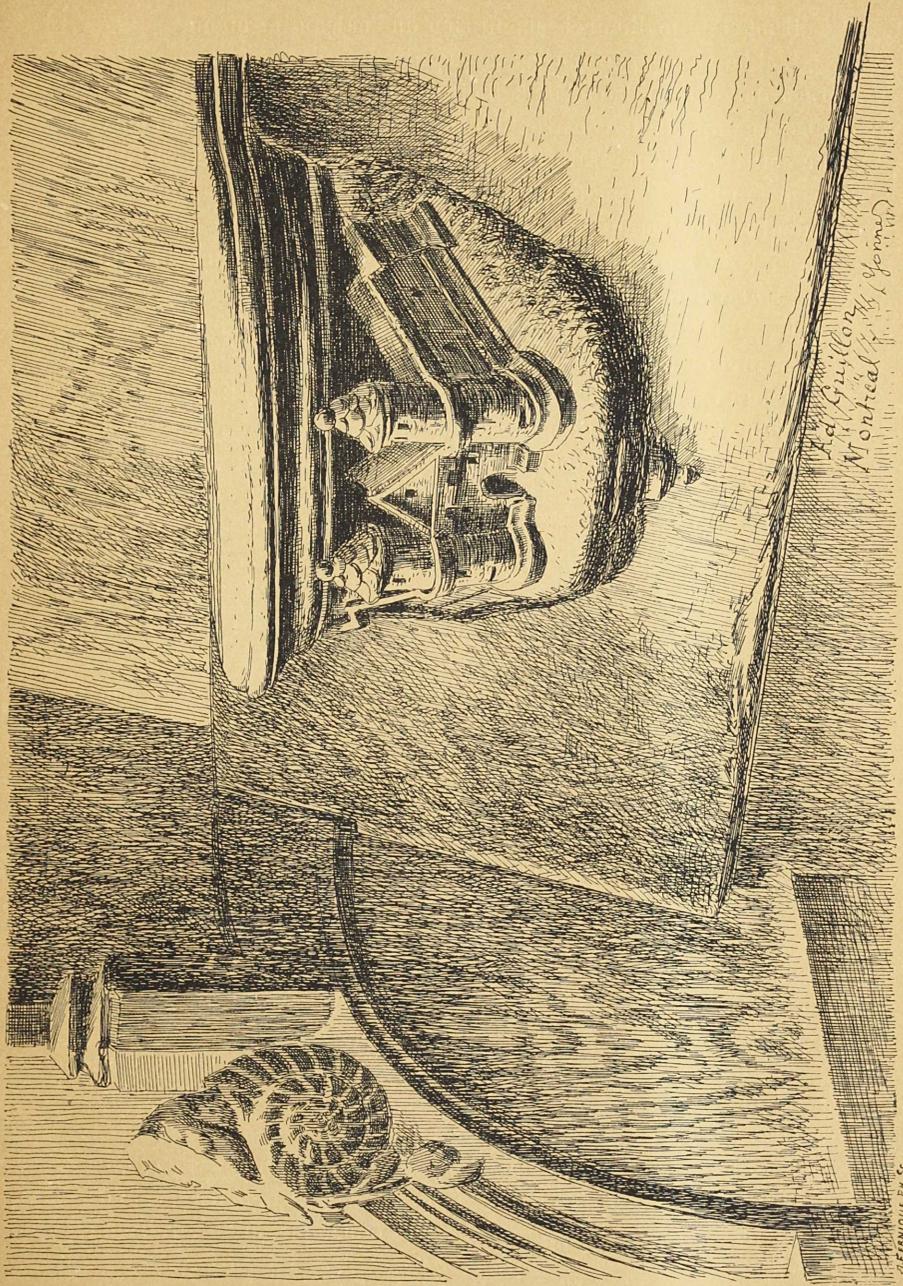
Dix-neuf tours protégeaient les fortifications, sur la plate-forme desquelles on pouvait faire manœuvrer le canon.

Le château des sires de Montréal a son histoire, et cette histoire est intimement liée à celle de la ville. Les faits qui s'y rattachent présentent un réel intérêt, et ils méritent assurément qu'on s'y arrête. Aussi en dirons-nous quelques mots d'après les auteurs compétents.

S'il faut en croire l'abbé Courtépée, la reine Brunehaut et son fils Thierry résidèrent à Montréal au sixième siècle; trois cents ans plus tard, la forteresse fut prise, pillée par les Normands et reconstruite ensuite par les Anséric.

Landry, comte de Nevers, vint l'assiéger à plusieurs reprises pendant les guerres du roi Robert, c'est-à-dire vers l'an 1005 environ, sans pouvoir s'en emparer.

C'est à cette époque que paraît dans les documents authentiques l'illustre famille des Anséric de Montréal, dont le nom est si célèbre dans les annales bourguignonnes du douzième et du treizième siècle.

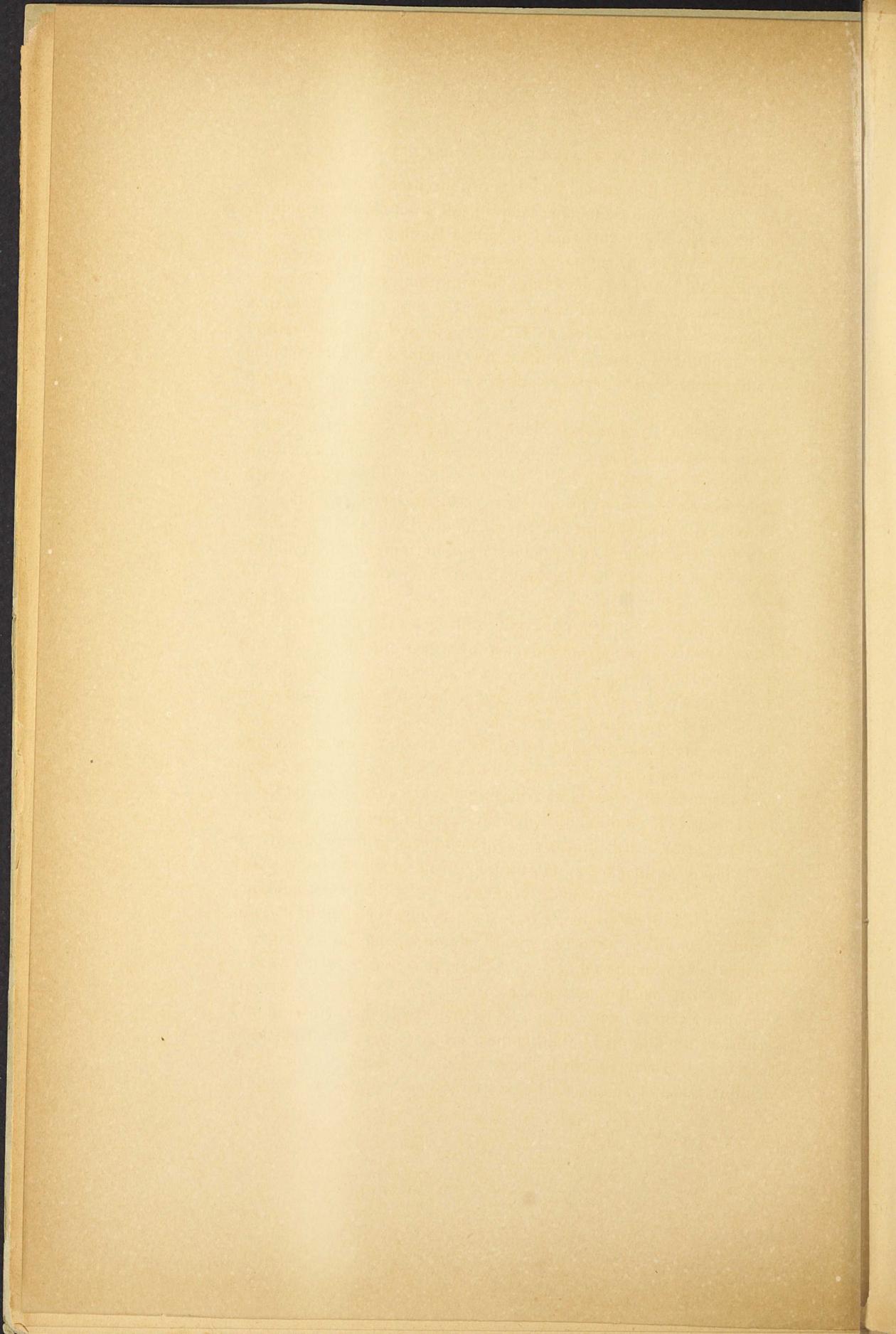


Del. Guillon  
Montreal (Yonne)

PATIENCE

REPRÉSENTANT L'ANCIEN CHATEAU DES SIRS DE MONTRÉAL (YONNE)

MAZOUZELLE FR. SC.



Anséric I<sup>er</sup> fonda le prieuré de Saint-Bernard;

Anséric II, le chapitre de Montréal (1068).

Après la deuxième croisade, qui suivit la prédication de Vézelay, Anséric III fit bâtir la belle église que l'on admire aujourd'hui.

Anséric IV combla le chapitre de ses libéralités. Plusieurs actes lui donnent le titre de comte de Montréal, titre qui n'était porté que par les plus grands seigneurs.

Son fils, Anséric V, était grand sénéchal de Bourgogne et marchait le premier sous la bannière du duc; il avait épousé Sibylle de Bourgogne; il partit en Terre Sainte, assista au siège de Ptolémaïs en 1191 et mourut en Syrie (1197).

Anséric VI fonda le prieuré de Saint-Jean des Bonshommes, près Avallon.

Anséric VII fonda le prieuré de Vausse.

Anséric VIII affranchit en 1228 les habitants de Montréal et leur accorda *eamdem libertatem et consuetudinem quam habent homines Vezeliacenses in villa Vezeliaci*, une charte d'affranchissement semblable à celle des habitants de la ville de Vézelay.

La puissante maison de Montréal, après avoir joué un rôle des plus brillants en Bourgogne pendant près de trois siècles, est dépossédée en 1255 par la mauvaise conduite de l'un de ses membres. Anséric X, dernier du nom, ayant par ses forfaits attiré sur lui la colère du roi saint Louis, le duc de Bourgogne reçut l'ordre de s'emparer de sa seigneurie et de son château de Montréal<sup>1</sup>.

Cette famille ne périt pas tout entière avec le dernier des Anséric; elle ne perdit que son nom. La maison de Beauvoir n'est qu'une branche distincte de celle de Montréal, et c'est d'elle que descendent les illustres Beauvoir-Chastellux, qui laissèrent leur titre de Beauvoir pour ne garder que celui de Chastellux, dont ils possédaient le château.

C'est à Montréal que fut signé un grand traité d'alliance entre Amé comte de Savoie et Eudes IV duc de Bourgogne.

La ville fut ravagée par les Anglais commandés par Édouard III; une partie des habitants fut massacrée, l'autre eut fort à souffrir du voisinage des ennemis tant qu'ils restèrent aux environs et que l'on parla de Moutons d'or.

<sup>1</sup> Voir, ci-dessus, planche XXI.

Trois ans plus tard, Montréal devint, comme tant d'autres villes de Bourgogne, la proie des grandes compagnies.

La première partie si agitée du quinzième siècle eut un grand retentissement à Montréal; successivement prise et reprise, la ville voyait à chaque assaut sa population décimée : tantôt les habitants couraient faire le guet et la garde aux murailles, à la vue des chaperons blancs d'Armagnac; tantôt on avait à craindre les robes courtes et les hoquetons de cuir des Bourguignons eux-mêmes qui, organisés en compagnies d'écorcheurs, ravageaient impunément les campagnes.

Le roi François I<sup>er</sup> y tint ses États et donna aux habitants une confirmation de leur charte d'affranchissement et de leurs privilèges (1529). Les armoiries de la ville rappellent le souvenir de ces bienfaits : la salamandre, la devise du Roi, y est représentée.

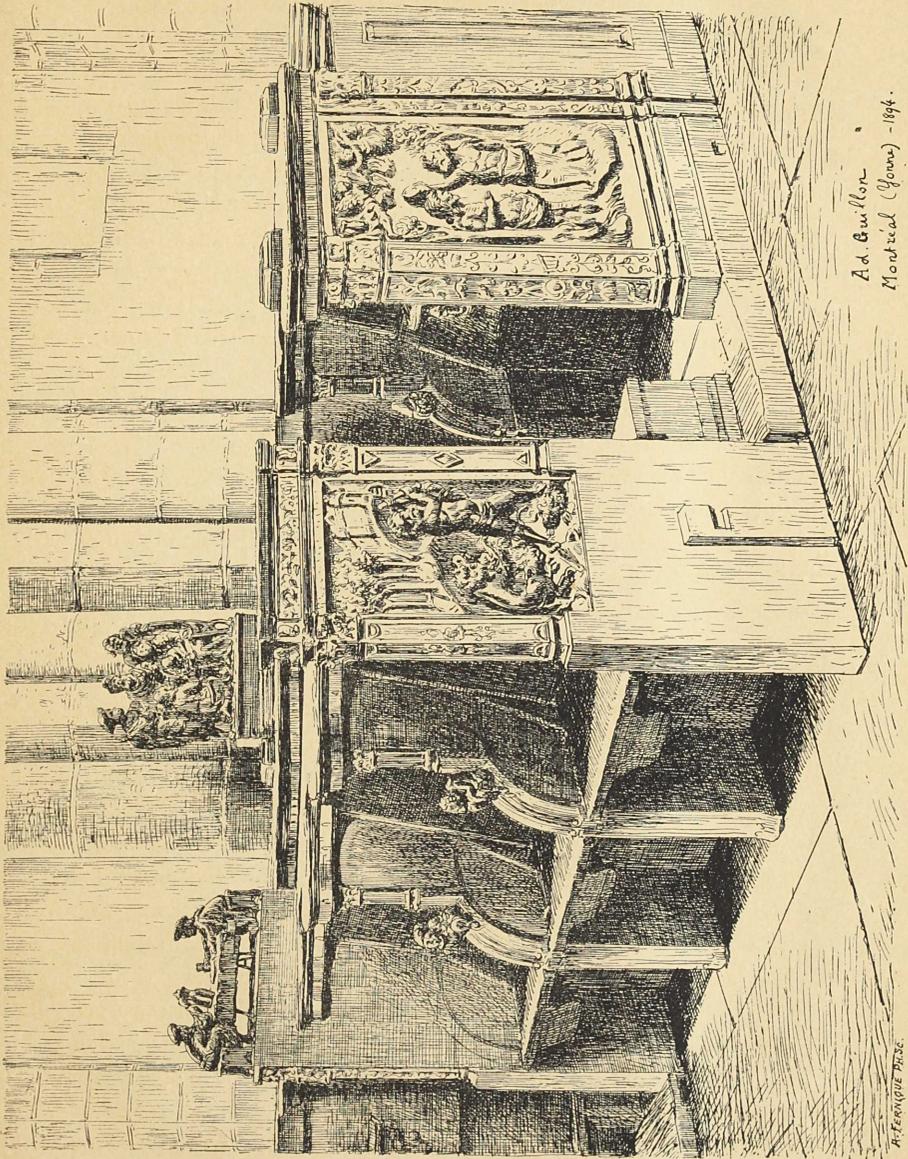
En 1597, la châtellenie de Montréal fut incorporée à la terre de Ragny, érigée en marquisat en faveur de François de la Madeleine. Ce fut pour Montréal un arrêt de mort; la ville n'a fait depuis lors que diminuer.

La Révolution lui a porté le dernier coup en lui enlevant son titre de châtellenie. On ne lui a même pas laissé l'honneur d'être un chef-lieu de canton. Mais ce qu'on n'a pu lui ravir, c'est son importance ecclésiastique, et par une exception qui n'a que deux exemples dans le département de l'Yonne, Montréal est le chef-lieu du doyenné du canton de Guillon; on ne pouvait enlever cet honneur à une ville qui renferme une église aussi curieuse et qui possédait autrefois dans son sein plusieurs établissements monastiques.

Quand saint Bernard vint à Vézelay, dit toujours M. Ernest Petit de Vausse, à qui nous continuons à emprunter ces détails, prêcher la fameuse croisade de 1147, et qu'il déterminait tant de chevaliers à l'accompagner en Terre Sainte, Anséric de Montréal fut un des premiers à prendre la croix et à payer aux monastères le tribut de ses libéralités pour obtenir du ciel l'heureux succès de son expédition.

Il en revint sain et sauf en effet, et dans les années qui suivirent son retour, on vit s'élever le curieux monument qui subsiste encore, l'un des plus curieux sans contredit du département de l'Yonne.

Était-ce une promesse, un vœu fait aux chanoines du chapitre de Montréal? Anséric voulait-il reconstruire l'église bâtie par ses prédécesseurs, qui sans doute tombait en ruine? Cela est suppo-

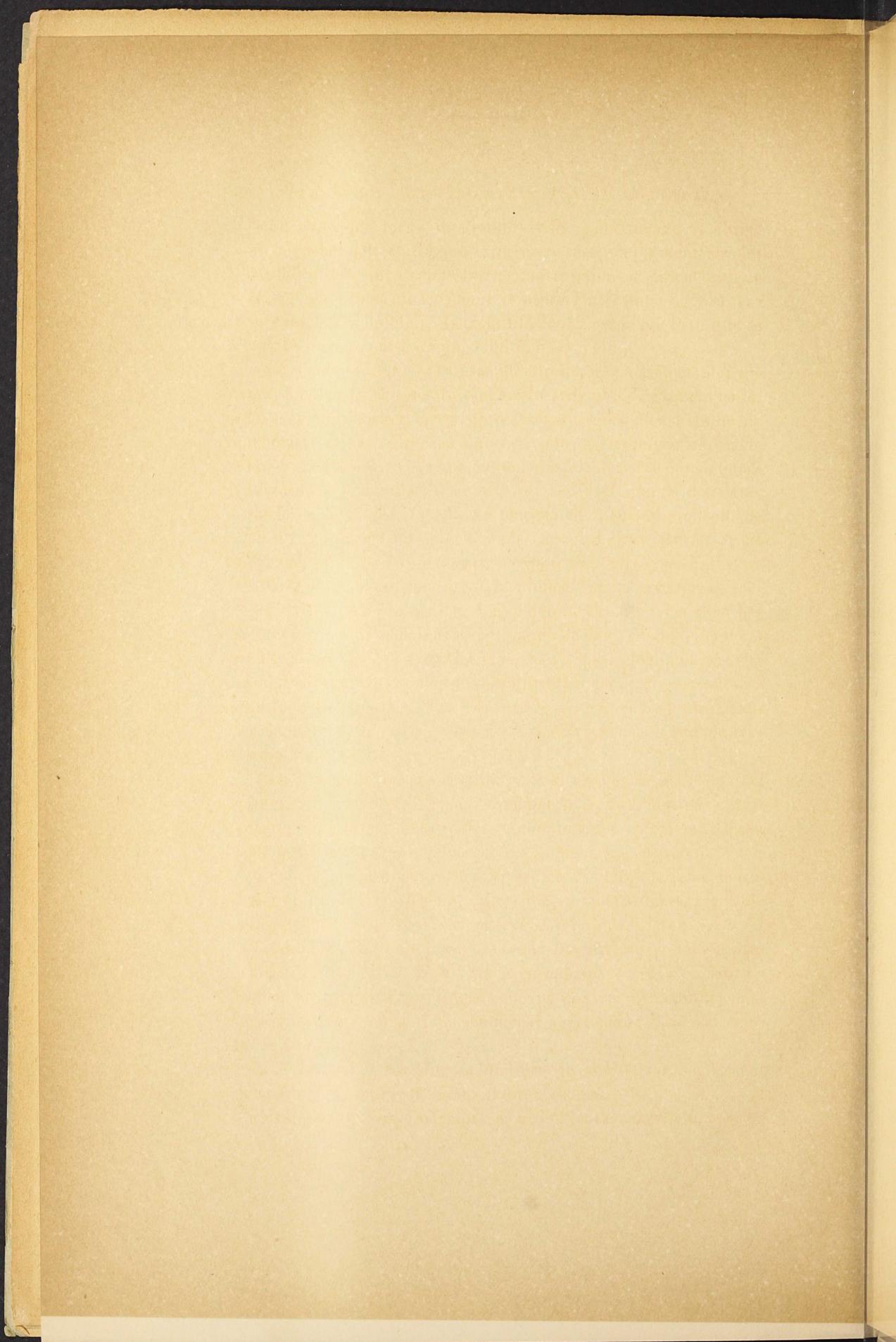


*Ad. Buillon  
Montréal (Yonne) - 1894.*

Planche XVII.

STALLES DE DROITE  
DE L'ÉGLISE DE MONTRÉAL (YONNE)

Page 630.



sable; il tenait de plus à laisser à la postérité un souvenir matériel de sa piété.

Pour donner une description exacte de l'église de Montréal, nous ne saurions mieux faire que de reproduire le mémoire présenté par Viollet-le-Duc au ministère, pour faire classer cette église comme monument historique, à l'époque où il en entreprit la restauration, qui coûta une centaine de mille francs<sup>1</sup>.

« La petite ville de Montréal était propriété des ducs de Bourgogne. Sa position sur un monticule, les restes nombreux de portes et d'enceintes, son château qui ne fut détruit que pendant la Révolution de 1789, et enfin sa curieuse et ancienne église, attestent son importance et sa splendeur passées.

« Aujourd'hui, du château il ne reste plus une pierre, et des murailles quelques traces seulement. L'église seule et deux belles portes fortifiées sont encore debout. Cette église est du douzième siècle, bien complète du sol au faite, petite, bâtie en beaux matériaux et assez bien conservée, malgré des causes de ruine fort graves. La façade est percée d'une large porte basse à voussure plein cintre qui tient à elle seule le tiers de la longueur du mur de face, et d'une rose qui, dans son exiguité, rappelle celle de la façade occidentale de Notre-Dame de Paris; ce sont les mêmes profils, le même caractère, la même simplicité dans les ornements.

« L'extérieur n'offre, d'ailleurs, rien de remarquable; ce sont des murs unis, armés de lourds contreforts et percés de fenêtres à biseaux pleins cintres ou ogives. La grande porte de la façade est cependant d'un très beau style, la sculpture en est large, la construction simple, et des pentures en fer du douzième siècle, qui tiennent encore aux vantaux, complètent cette entrée.

« Mais ce qui est d'un intérêt sans égal, c'est l'intérieur de cette église.

« Sitôt entré, vous êtes surpris de trouver au-dessus de votre tête une tribune supportée par d'énormes consoles en encorbellement et par une seule colonne isolée placée dans l'axe, derrière le trumeau de la porte. Cette tribune a été construite en même temps que l'église.

<sup>1</sup> Voir, ci-dessus, planche XXII.

« Un garde-fou formé de grandes dalles sans aucune moulure, « un plancher fait de longues pierres posées simplement sur les « consoles, donnent à cette étrange construction un aspect antique « et sauvage qui saisit vivement et attire l'attention. Vous croyez « voir un de ces monuments primitifs dont l'usage est aussi ignoré « que le nom des artistes qui l'ont élevé.

« Ce n'est pas tout : deux escaliers droits, ménagés dans l'épais- « seur du mur de face, conduisent à cette tribune si hardiment bâtie. « Là, sur ce plancher formé de pierres en guise de solives ou de « madriers et sur le milieu du garde-fou, est appuyée une table « en pierre supportée par une petite colonne ; derrière nous s'ouvre « la rose de la façade. Tout cela est resté tel que le douzième « siècle l'a élevé. Cette partie du monument, pour un archéologue « ou un artiste, est un sujet d'études du plus haut intérêt. *Je ne « connais pas en France d'autre exemple d'une tribune ainsi con- « struite et de cette époque, aussi admirablement conservée.*

« Le reste de l'église répond à ce début. Trois travées avec bas « côtés forment la nef; le transept, percé de deux chapelles carrées « en face des bas côtés et éclairé par deux roses, donne entrée sur « une abside carrée terminée par une arcature plein cintre au-dessus « de laquelle s'ouvrent trois croisées également plein cintre ; dans « la hauteur de la voûte, une rose très naïve et très originale ter- « mine l'abside.

« Le badigeon n'a pas comme partout envahi la totalité de cet « intérieur. Les arêtes, les arcs-doubleaux des voûtes et des chapi- « teaux ont conservé des traces de peinture du quinzième siècle. « De belles tombes masquées par d'ignobles bancs couvrent le sol.

« On remarque encore dans l'église de Montréal de jolies boise- « ries du quinzième siècle et un retable en albâtre peint et doré de « la même époque, représentant l'*Histoire de la Vierge*. »

Le retable peint dont parle Viollet-le-Duc est un tryptique repré- « sentant les *Mystères de la Vierge* en cinq panneaux ; on voit au « milieu le légat du Pape, un archevêque et plusieurs croisés ; dans « un des cadres est Anséric de Montréal à genoux, tenant son cein- « turon en main.

Mais les stalles surtout, au nombre de vingt-six réparties sur « deux rangées, sont extrêmement intéressantes.

Ces stalles, qui sont principalement l'objet de cet article, sont en



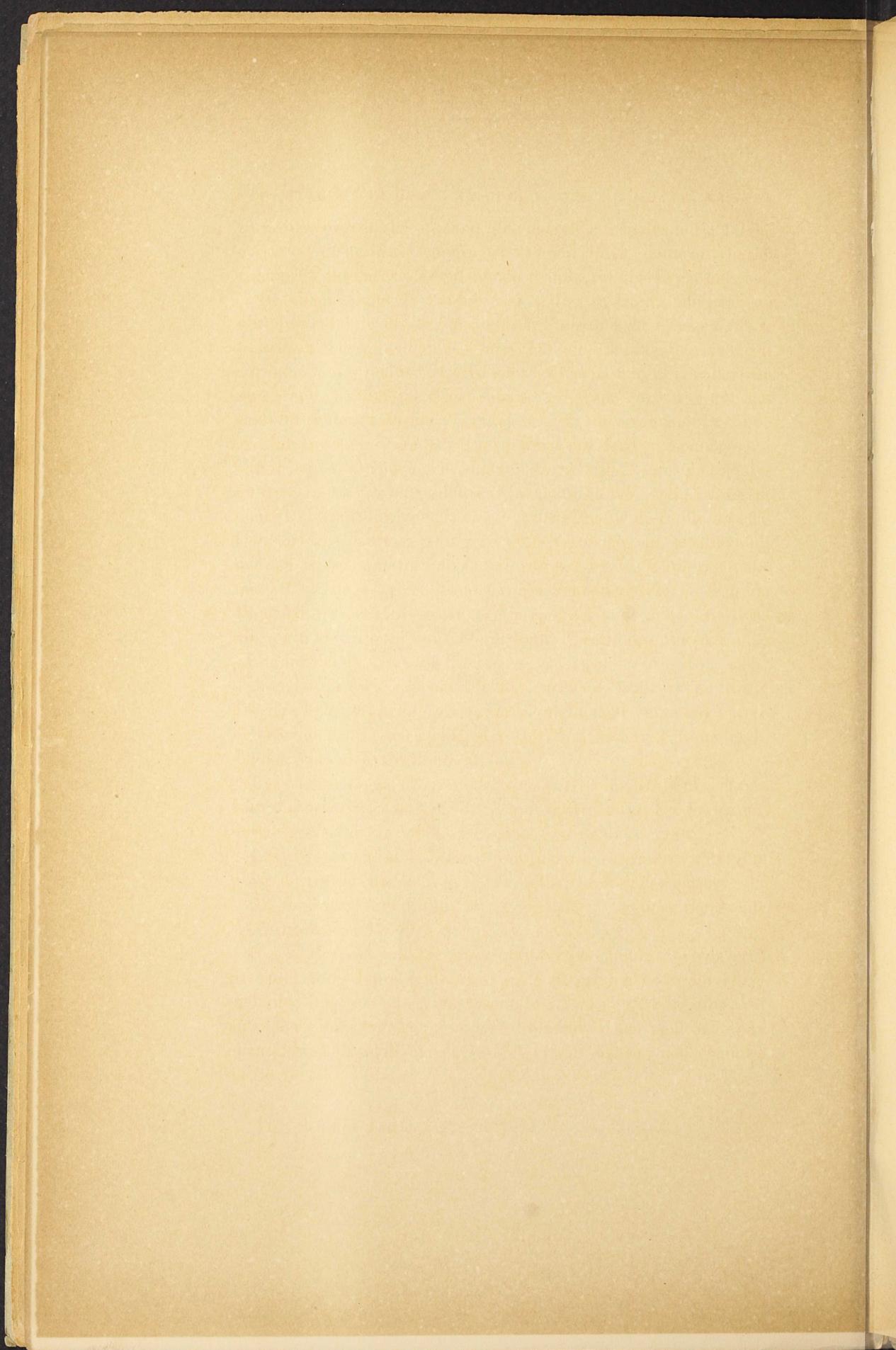
A. FERRIQUET PH. SC.

Planche XXIII.

Page 632.

STALLE DE L'ÉGLISE DE MONTRÉAL (YONNE)

LES FRÈRES RIGOLEY — LA SAINTE FAMILLE



beau bois de chêne et assez bien conservées, malgré les mutilations qu'elles ont subies.

Les stalles de Montréal datent de 1522, c'est-à-dire de l'époque où François I<sup>er</sup>, passant à Montréal, laissa au chapitre des preuves de sa générosité; générosité, dit M. Petit de Vausse, dont on lui sut gré, car pendant la captivité du Roi à Madrid, les chanoines vendirent beaucoup de terres pour aider à la rançon de sa délivrance.

On les attribue aux frères Rigoley, de Nuits-sous-Ravières, qui se sont représentés au-dessus d'un panneau, à table, se versant à boire dans leur gobelet <sup>1</sup>.

Huit panneaux sculptés en plein bois et cinq groupes en ronde bosse ornent ces stalles, dont les accoudoirs et les montants sont ornés de fines colonnettes, de figurines et d'ornements très spirituellement traités.

Nous reproduisons cinq de ces bas-reliefs; les trois autres étant mal éclairés ou d'un accès trop difficile, il nous a été impossible de les dessiner.

Quant aux groupes en ronde bosse qui ornaient la tête des stalles, il en manque trois, ce qui est bien regrettable, car ceux qui restent sont extrêmement curieux.

D'après M. Victor Petit, l'un d'eux représentait les figures d'un juge assis à son tribunal, d'un plaideur découvert, un genou en terre, ayant son escarcelle, et derrière un procureur qui fouille dans la bourse et lui enlève ses écus.

Ce groupe, ainsi que deux autres, a malheureusement disparu.

Le panneau qu'on voit au-dessous des frères Rigoley est un des plus intéressants: il représente l'intérieur de la *Sainte Famille*. Saint Joseph, dans son atelier, est en train de sculpter un petit pinacle fixé sur son établi; ses deux bras ont été brisés, mais malgré cela on en comprend très bien le mouvement: il devait manœuvrer des deux mains une longue gouge terminée par une sorte de cuiller, comme les outils dont se servent encore les sabotiers. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'architecture*, à l'article *Menuiserie* (t. VI, p. 373), cite cet exemple et dit que cet outil devait avoir au moins une cinquantaine de centimètres de longueur.

Derrière le menuisier sont accrochés au mur les instruments de

<sup>1</sup> Voir, ci-dessus, planche XXIII.

sa profession : hache, ciseaux, gouges, etc. ; à sa droite, la Vierge assise est en train de coudre, et l'Enfant Jésus, dans un chariot comme en ont encore les enfants du peuple, est poussé par un ange.

De chaque côté de l'entrée des stalles se trouve un panneau sculpté : celui de droite représente le *Baptême du Christ dans le Jourdain*. L'expression des figures, la finesse des détails et la façon surtout dont les mains du Christ sont traitées, accusent chez l'artiste une grande habileté de ciseau ; mais c'est grand dommage que ces sculptures aient subi des dégradations, car un « vandale » a coupé avec un instrument tranchant les jambes des deux personnages.

Sur le panneau de gauche, on voit *David s'appropriant à terrasser un lion*. Déjà deux autres fauves sont abattus à ses pieds ; au-dessus d'eux s'élève un groupe d'arbres, et dans l'angle de droite un château fort avec porte flanquée de tours, et devant un escalier qui, par son aspect, montre que cette forteresse est bâtie sur une hauteur. L'artiste a probablement voulu représenter le château de Montréal, qui existait encore à cette époque, mais dont il ne reste plus de trace aujourd'hui, ce qui donne à cette sculpture un plus grand intérêt.

Nous avons aussi reproduit la *Patience* de la stalle qui se trouve derrière le *Baptême du Christ*, parce qu'elle représente une entrée de château fortifié avec plusieurs tours qui doit aussi rappeler la demeure des sires de Montréal.

Les deux panneaux dont nous avons parlé plus haut ont, comme faisant cadre aux bas-reliefs, des colonnes carrées ornées également de sculptures légères et de charmants dessins Renaissance.

Les groupes en ronde bosse qui devaient le couronner n'existent plus ; on voit encore la base sur laquelle ils devaient reposer.

Au fond de cette travée, un groupe de six figures représente l'*Adoration des Mages*.

Les stalles de gauche, en regardant le chœur, ont conservé presque toutes leurs sculptures, un seul groupe en ronde bosse manque ; les trois autres représentent : l'un la *Circoncision*, un autre deux lions fantastiques qui se disputent un os<sup>1</sup> (peut-être deux chanoines se disputant une prébende), et un troisième deux chantres au lutrin.

<sup>1</sup> Voir, ci-contre, planche XXIV.

ad. Guillemin

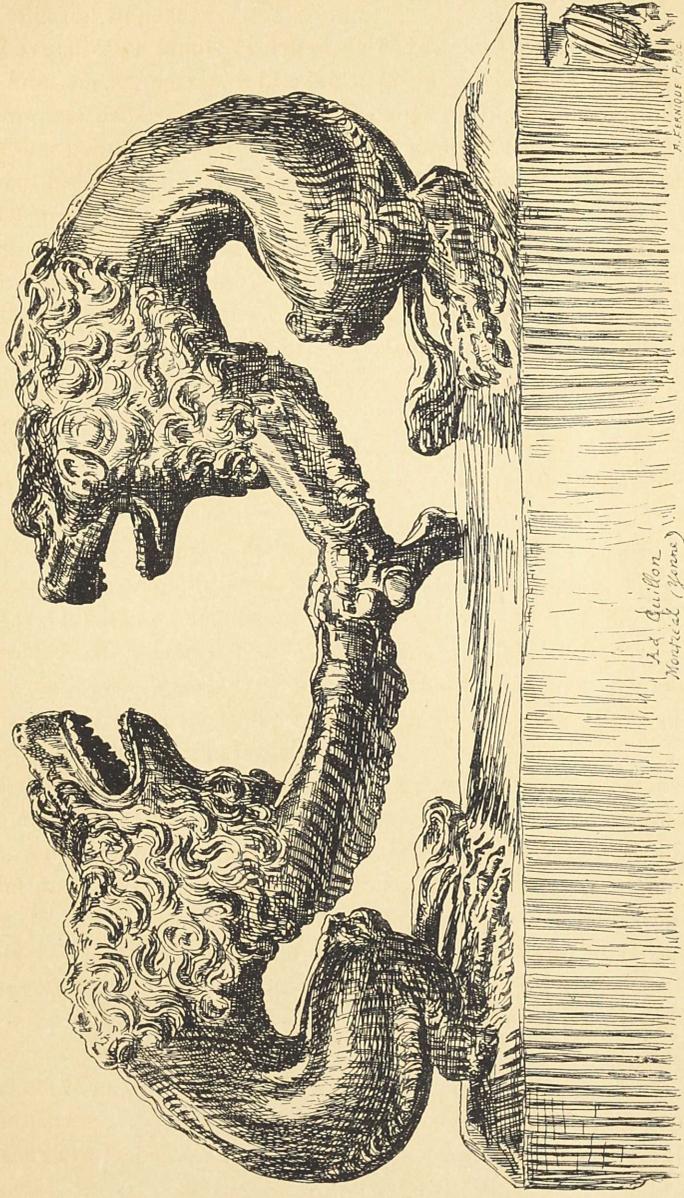


Planche XIII.

STALLE DE L'ÉGLISE DE MONTREAL (YONVE)

EX-TÊTE D'UNE STALLE

*Le d'auillon  
Montreal (Yonve)*

Page 634

*M. FENOUÉ P.*

